



# GUIDE COMPOSANTES PSTAGE V2

Gestion des Conventions de Stages, des offres de stages et d'emplois

# **SOMMAIRE**

PRESENTATION ET PAGE D'ACCUEIL	2
GÉRER VOTRE CENTRE DE GESTION	3
.1. AJOUT D'UN CENTRE DE GESTION	4
.2. CONSULTATION ET MODIFICATION D'UN CENTRE DE GESTION	
.3. RATTACHEMENT D'UN PERSONNEL A UN CENTRE DE GESTION	
.4. SUPPRESSION D'UN CENTRE DE GESTION	6
GÉRER LES CONVENTIONS DE STAGE	6
.1 CRÉER UNE CONVENTION DE STAGE :	7
.1.1 Étape 1 : « recherche de l'étudiant » :	8
.1.2 Étape 2 : « recherche de l'établissement » :	9
.1.3 Étape 3 : « création service d'accueil / lieu de stage » :	
.1.4 Étape 4 : « maître de stage (ou tuteur professionnel) dans l'organisme d'accueil » :	
.1.5 Étape 5 : « contenu du stage » :	
.1.6 Étape 6 : « recherche responsable pédagogique » :	
.1.7 Étape 7 : « signataire » :	
.1.8 Étape 8 : récapitulatif de la convention, impression et validation :	13
.2 RECHERCHER, MODIFIER UNE CONVENTION OU CRÉER UN AVENANT	
2.1 Rechercher une convention de stage :	
2.2 EXPORTER LES DONNÉES :	
GÉRER LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL	
.1 RECHERCHE PAR RAISON SOCIALE :	
.2 RECHERCHE PAR NUMERO DE SIRET :	
.3 RECHERCHE PAR ACTIVITE:	
.4 RECHERCHE PAR ADRESSE :	
.5 RECHERCHE PAR SERVICE :	
.6 RESULTATS DE LA RECHERCHE :	25
GÉRER LES OFFRES DE STAGE OU D'EMPLOI	26
.1 RECHERCHER UNE OFFRE DE STAGE OU D'EMPLOI	26
.2 AJOUTER UNE OFFRE DE STAGE OU D'EMPLOI	
.2.1 Créer une offre avec un fichier joint ou un lien :	
.2.2 Pour créer une offre sans fichier joint ou lien :	
.2.3 Récapitulatif de l'offre	
.3 POUR DIFFUSER UNE OFFRE ULTERIEUREMENT, LA MODIFIER, LA REDIFFUSER OU L'II	
COMME POURVUE :	
4 GENTION DES OFFRES EXCEDENTAIRES	35

# 1. PRÉSENTATION ET PAGE D'ACCUEIL

Cette application permet aux personnels, responsables administratifs et pédagogiques recensés dans un centre de gestions de:

- o gérer et rédiger les conventions de stage et avenants des étudiants.
- o répertorier les structures d'accueil des étudiants en stage.
- o faciliter le suivi des étudiants en stage.
- o gérer et diffuser des offres de stage et d'emploi recueillies par l'université.

L'application s'appuie sur la notion de centre de gestion.

Un centre de gestion est un service ayant en charge la gestion des conventions de stage, des offres de stages et d'emplois au sein de l'université. Plusieurs centres de gestion pourront être définis pour une université dans le cas où la gestion des conventions et des offres est faite de façon décentralisée dans chaque UFR ou département par exemple.

Un personnel d'un centre de gestion (avec des droits en écriture ou en administration) peut diffuser des offres à d'autres centres de gestion. Les autres centres de gestion n'ont aucune action sur les offres saisies par le centre de gestion en question.

Côté entreprise, une offre est diffusée à tous (étudiants et personnels), mais elle peut être ciblée à certains centres de gestion uniquement.

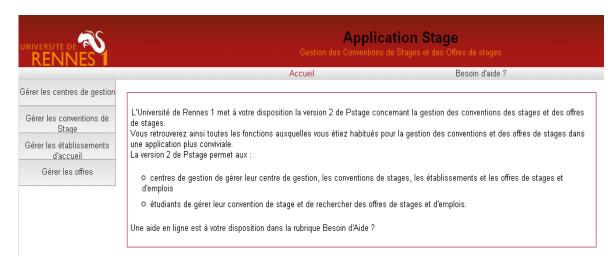
Tout personnel de l'établissement peut après s'être authentifié sur l'ENT, accéder aux fonctionnalités qui le concernent, en fonction de son profil et des droits d'accès qui lui sont attribués. Il existe trois types de statuts : le doit en lecture, en écriture et en administration («Admin.»).

- le droit en lecture : un personnel rattaché à un centre de gestion avec des droits en lecture peut visualiser toutes les conventions et offres de stage ou d'emploi concernant ce centre de gestion.
- le droit en écriture : un personnel rattaché à un centre de gestion avec des droits en écriture peut gérer les conventions et les offres de son centre de gestion (visualisation, création, modification, suppression, validation), ainsi que les structures d'accueil de l'établissement (visualisation, création, modification, suppression, validation).
- le droit en administration : ce statut attribue les mêmes droits que le droit en écriture mais il permet en plus de modifier le statut des personnels rattachés à ce centre.

Le menu d'accueil de l'application est le suivant :

- Un menu supérieur, avec deux items :
  - o « Accueil », permettant de revenir sur cette même page.
  - o « Besoin d'aide ? », pointant vers une aide en ligne constituée de guides et d'une foire aux questions.
- Un menu latéral, avec quatre items

- o « Gérer les centres de gestion » donne accès aux fonctions d'ajout, paramétrage, suppression des centres des gestions.
- o « Gérer les conventions de Stage » donne accès aux fonctions de recherche, de création et de modification des conventions de stage.
- o « Gérer les établissements d'accueil » donne accès aux fonctions de recherche d'ajout et de modification des établissements d'accueil.
- o « Gérer les offres » donne accès aux fonctions de recherche, d'ajout, et de suppression des offres de stage.



Cette application vous permet donc de :

- 1. Gérer votre centre de gestion
- 2. Gérer les conventions de stage
- 3. Gérer les établissements d'accueil
- 4. Gérer les offres

# 2. GÉRER VOTRE CENTRE DE GESTION

Pour cela allez dans l'onglet « Gérer les centres de gestion » puis « Liste des centres »



Vous arrivez sur la liste des centres de gestion référencés et leurs principales caractéristiques.

<b></b>	H° ≑	Nom du centre de gestion ‡	Critère de gestion ‡	Présence obligatoire du tuteur pro ‡	Présence obligatoire du tuteur enseignant ‡	Saisie du tuteur pro autorisée pour les étudiants ‡	Choix année universitaire dans une convention \$	Critère de gestion de la confidentialité ‡	Actions
<b>V</b>	18	SOIE	ETABLISSEMENT	Non	Non	Oui	Non	Confidentialité libre	Q

Pour consulter ou modifier les informations de votre centre de gestion, allez sur l'icône « Consulter » •

Vous arrivez sur le détail de votre centre de gestion que vous pouvez modifier en cliquant sur le bouton « Modifier » en bas de page.

Chaque centre possède alors ses propres critères de gestion :

- Critères de gestion des conventions et des offres
- Critère de gestion de la confidentialité
- Enseignant tuteur obligatoirement renseigné avant l'enregistrement de la convention
- Tuteur professionnel obligatoirement renseigné avant l'enregistrement de la convention
- Possibilité pour les étudiants de saisir en ligne le tuteur professionnel de leur stage
- Choix année universitaire dans une convention
- Autorisé à utiliser le dépôt anonyme

Vous avez également la possibilité d'insérer un logo à vos documents.



Seul le droit en administration permet de modifier le statut d'un personnel rattaché à son centre de gestion.

Dans la rubrique « liste des personnels rattachés » vous avez la possibilité d'ajouter ou de supprimer un personnel, de modifier toutes les informations le concernant et notamment de lui attribuer des droits d'accès (lecture, écriture ou administrateur).

## 2.1. Ajout d'un centre de gestion

Le premier centre de gestion ajouté sera de type « Etablissement ». Si vous en ajoutez d'autres, ils seront de type « UFR ».

Pour compléter le formulaire d'ajout, vous aurez besoin de plusieurs informations obligatoires :

- Nom du centre
- Adresse postale (cette adresse figurera en en-tête de la convention)
- Coordonnée téléphonique.

Ceci suffit pour enregistrer un nouveau centre de gestion, sur lequel il est possible de revenir ultérieurement. D'autres informations peuvent être saisies (coordonnées courriel, téléphone, fax, site Internet, ainsi qu'un lien vers une page d'instructions pour les étudiants).

Divers paramétrages sont aussi configurables en précisant simplement si ces paramètres s'appliquent à ce centre de gestion ou non :

- Enseignant tuteur obligatoirement renseigné avant l'enregistrement de la convention,
- Tuteur professionnel obligatoirement renseigné avant l'enregistrement de la convention,
- Possibilité pour les étudiants de saisir en ligne le tuteur professionnel de leur stage,

- Possibilité de choisir l'année universitaire pour un stage commençant dans le mois précédant le début d'année universitaire,
- Possibilité de choisir l'année universitaire pour un stage commençant dans le mois suivant le début d'année universitaire,
- Autorisé à utiliser le dépôt anonyme,
- Autoriser ou non les étudiants à imprimer leur(s) convention(s).

Par défaut, la configuration est celle laissant le plus de liberté à l'utilisateur.

Une fois validé, le centre de gestion apparaît dans la liste des centres, avec quelques informations le concernant. Vous pouvez revenir dessus pour modifier les informations, ajouter un logo, et rattacher des personnes à ce centre de gestion.

## 2.2. Consultation et modification d'un centre de gestion

En cliquant sur l'icône, vous accédez à la fiche du centre de gestion.

Le menu supérieur vous offre trois possibilités :

- « Détail du centre » affiche les informations relatives au centre de gestion (coordonnées et paramétrages). En bas de page, un bouton « modifier » vous permet d'éditer le centre de gestion.
- « *Logo* » vous permet de télécharger le logo qui s'affichera sur les conventions de stage. Vous pourrez le changer à volonté par la suite.
- « Liste des personnels rattachés » vous amène sur la page de gestion des personnels rattachés à un centre de gestion.

## 2.3. Rattachement d'un personnel à un centre de gestion

En cliquant sur l'icône, vous accédez au moteur de recherche d'un personnel.

Rechercher un personnel de l'université dans l'annuaire LDAP	
Détail du centr	re Logo Liste des personnels rattachés
Veuillez entrer le nom (et prér	énom) du personnel recherché et/ou la composante d'affectation
Hom	Prénom
ANDRIEUX	
	Composante d'affectation
	<u>v</u>
	Rechercher

Le champ « Nom » est obligatoire. Vous pouvez affiner la recherche en précisant le prénom et la composante d'affectation, puis cliquez sur « Rechercher ».



Pour rattacher le personnel, cliquez sur l'icône. Les informations disponibles dans l'annuaire LDAP sont extraites automatiquement. Certaines peuvent être modifiées ou complétées.

Rattachement du personnel sélectionné au centre de gestion : BURI	EAU D'AIDE A L'INS	ERTION PRO	FESSIONNELLE	
	Détail du centre	Logo L	ste des personnels ratta	achés
Hom		ANDRIEU	×	
Prénom		Guillaum		
Mail		Guillaum	.ANDRIEUX@univ-bpclermor	ont.fr
Composan	te d'affectation	Serv. de	'étudiant	
Туре				
Téléphone	r.	04 73 40	55 43	
Campus		Céseaux		
Bâtiment		Maison o	e la Vie Etudiante	
Bureau		BAIP		
Droit d'acc	ès	ADMIN	<u>~</u>	
Ce person	nel est un contact	t qui figure	dans l'edition de la conve	ention ?
		Oui O		
		oui o		
		Ajouter	Retour	

N'oubliez pas de fixer les droits d'accès du personnel à ce centre de gestion :

- Lecture:
- Ecriture:
- Admin:

Enfin, cliquez sur « *Ajouter* » pour valider le personnel.

Votre propre rattachement à un ou plusieurs centres de gestion est visible sur la page « *liste des centres* » (cf. 2.1.) : Vous êtes à rattaché à ce centre

Vous n'êtes pas rattaché à ce centre

# 2.4. Suppression d'un centre de gestion

En cliquant sur l'icône , le centre de gestion est supprimé. Un résumé des rattachements au centre fait apparaître le nombre d'offres et le nombre de contacts. Il renseigne l'utilisateur sur les éléments qu'il doit supprimer. Cette manipulation ne peut être annulée.

# 3. GÉRER LES CONVENTIONS DE STAGE

Vous avez la possibilité de : rechercher une convention ou créer une convention de stage.



## 3.1 CRÉER UNE CONVENTION DE STAGE :

Cliquez sur « Créer une nouvelle convention de stage ».

Vous arrivez sur cet écran.

Il vous rappelle les diverses informations dont vous avez besoin pour créer une convention de stage.



#### Notamment pour les plus importantes :

- 1. Le numéro de sécurité sociale, le type d'affiliation à la sécurité sociale et la caisse d'assurance maladie de l'étudiant.
- Les coordonnées de l'établissement d'accueil et impérativement le numéro Siret et le code NAF que vous pouvez trouver sur les sites suivants : .manageo.fr ou .societe.com).
- Le nom et les coordonnées du tuteur professionnel (maître de stage) dans l'établissement d'accueil.
- Le nom de la personne signataire de la convention dans l'établissement d'accueil : maître de stage (tuteur professionnel), chef de service, chef d'entreprise...
- S'il y a gratification : les modalités de versement (chèque, virement ou espèces).
- Le nombre de jours de présence par semaine au sein de l'établissement, s'il s'agit d'un temps complet ou partiel.

Les formulaires se remplissent dans l'ordre suivant et sont relatifs à :

- Etape 1 : l'étudiant,
- Etape 2 : l'établissement d'accueil,

- Etape 3 : le service d'accueil / lieu de stage,
- Etape 4 : le maître de stage,
- Etape 5 : le contenu du stage,
- Etape 6 : le responsable pédagogique,
- Etape 7 : au signataire.

L'étape suivante (étape 8) propose le récapitulatif de l'ensemble des données entrées. L'impression et la validation sont traitées à niveau.

## 3.1.1 Étape 1 : « recherche de l'étudiant » :

Comme indiqué, entrez le numéro d'étudiant ou son nom pour que le système rapatrie les informations le concernant.

Vous arrivez sur un écran récapitulatif des informations le concernant, vérifiez leur exactitude et modifiez les si nécessaire.

Vérifiez que le numéro de sécurité sociale est bien renseigné. Ce champ est obligatoire et parfois non renseigné.

Sélectionner l'affiliation à la sécurité sociale et la caisse primaire d'assurance maladie (champs obligatoires) et valider ces informations.

Ensuite deux cas de figure s'offrent à vous :



Si le stage est en rapport avec une offre diffusée par l'Université.



Il vous faut avoir relevé le numéro de l'offre.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez utiliser la recherche par mots-clés. Attention cette recherche ne porte que sur les termes de l'intitulé de l'offre : « La recherche de l'offre permet de récupérer les informations concernant l'établissement ».

Vous arrivez ensuite sur la page de présentation de l'établissement d'accueil. Il s'agit de l'établissement d'accueil qui propose le stage donc sélectionner et continuer.

Vous arrivez directement à l'étape 3 : création service d'accueil / lieu de stage

#### Si le stage n'est pas en rapport avec une offre diffusée par l'Université.

Vous arrivez à l'étape suivante :

# 3.1.2 Étape 2 : « recherche de l'établissement » :

Vous devez vérifier si l'établissement existe déjà dans la base de données.

Il est possible de le rechercher en indiquant le nom de l'établissement (raison sociale), et éventuellement en ajoutant le numéro de département pour restreindre la recherche.

Il est aussi possible de faire la recherche à partir du numéro Siret (plus précis), ou encore par son activité, son numéro de téléphone (très précis) ou son adresse.

Cliquez sur « *Rechercher* » pour lancer la rechercher, puis dans la liste de réponses sur l'icône pour sélectionner l'établissement voulu.

empli)					
Département (optionnel	)				
Rechercher					
hoississez votre recherc	he:				
Par Numéro Siret	Par Raison Sociale	Par Activité	Par Tél./Fax	Par Adresse	
Par Numéro Siret 📗	Par Raison Sociale	Par Activité	Par Tél./Fax	Par Adresse	

Si l'établissement n'est pas référencé dans la base, vous devez le créer grâce à l'icône « Créer » 💿

Puis remplissez le formulaire.

De nombreux champs sont obligatoires et indiqués par un \*.

#### • Le numéro Siret :

Renseigner obligatoirement ce champ pour les établissements français ou des DOM-TOM.

Attention le numéro de Siret doit être saisi sans espaces et comporter 14 chiffres. Pour les entreprises étrangères il n'est pas obligatoire.

#### Le code NAF:

Il doit être renseigné quelque soit le pays de l'établissement d'accueil et être saisi sous la forme : deux chiffres, un point, deux chiffres et une lettre sans espace (ex: 84.22Z).

Vous pouvez trouver le numéro de Siret et le code NAF sur les sites .manageo.fr ou .societe.com

Cliquez sur « Créer »

Un écran récapitulatif s'affiche et vous permet de vérifier les informations saisies. Vous pouvez les modifier le cas échéant (onglet modifier) ensuite « Sélectionner et continuer ».

Vous arrivez à l'étape suivante :

## 3.1.3 Étape 3 : « création service d'accueil / lieu de stage » :

Il existe alors plusieurs cas de figure :

#### L'établissement était déjà référencé dans la base dans l'étape précédente :

Sélectionnez le en cliquant sur



Vous avez alors accès à un récapitulatif des informations concernant l'établissement, vérifiez qu'il correspond bien au lieu de stage « Sélectionner et continuer ».

Vous allez ensuite sélectionner le service d'accueil dans le menu déroulant.



- Si le service existe déjà dans la base cliquer sur « Sélectionner et continuer »
- S'il n'existe pas, vous devez le créer. Pour cela cliquer sur l'icône « Créer »

Saisissez le nom du service. Vous devez indiquer s'il est à la même adresse que l'établissement principal. Si ce n'est pas le cas entrez l'adresse du service.

Sélectionner ensuite le service en cliquant sur l'icône « Sélectionner et continuer »



#### L'établissement n'était pas référencé dans la base dans l'étape précédente :

Aucun service d'accueil n'est encore référencé dans la base.

Vous devez donc le « créer » : cliquez alors sur l'icône « Créer »



Saisissez le nom du service. Vous devez indiquer s'il est à la même adresse que l'établissement principal. Si ce n'est pas le cas entrez l'adresse du service.

Sélectionner ensuite le service en cliquant sur l'icône « Sélectionner et continuer »

# 3.1.4 Étape 4 : « maître de stage (ou tuteur professionnel) dans l'organisme d'accueil » :

Veuillez choisir le maître de stage (tuteur professionnel) dans le menu déroulant.

S'il n'existe pas vous devez saisir ses coordonnées à partir de l'icône « Créer »



Remplir le formulaire.

Dans le champ « civilité » si vous ne savez pas si vous devez indiquer « Madame » ou « Mademoiselle » pour la tutrice, choissiez « Madame » par défaut.



Une fois le nouveau contact créé, cliquez sur l'icône « Sélectionner et continuer »

Tant que la convention n'est pas validée, vous pouvez modifier ou supprimer ce contact grâce aux

l'icônes « Modifier » 🗾 ou « Supprimer »

# 3.1.5 Étape 5 : « contenu du stage » :

C'est lors de cette étape que vous allez renseigner toutes les informations concernant le sujet du stage.

Tous les champs obligatoires sont indiqués par un \*.

Pensez à effectuer, dès qu'il est possible, un copié- collé des informations contenues dans l'offre vers la convention afin d'éviter les erreurs de saisie en passant par le bloc-note.

- Sélectionnez le type de stage effectué: « obligatoire », « conseillé », « réorientationinsertion », « césure »
- Si la convention est en rapport avec une **offre diffusée par l'Université**, le champ « Fonction et tâches » est déjà pré- rempli. Les informations indiquées dans l'offre de stage sont automatiquement rapatriées vers ce champ.
- Nombre de jours de travail hebdomadaires : il est positionné à 5 jours par défaut.
- Attention **pour la gratification**, la forme de saisie est la suivante 417.09 (pas de virgule mais un point).
- Si le stage s'effectue à l'étranger vous avez la possibilité de choisir la langue d'impression de la convention (Allemand, Anglais, Espagnol).

Une fois tous les champs remplis cliquer sur « Valider ».

Vous arrivez de nouveau à une page de confirmation des informations du stage, vérifiez les et cliquez sur « Créer ».

# 3.1.6 Étape 6 : « recherche responsable pédagogique » :

Vous devez maintenant renseigner le nom et prénom de « l'enseignant tuteur » ou « responsable pédagogique ». Un moteur de recherche permet de trouver le tuteur pédagogique.



Si vous ne le connaissez pas vous avez la possibilité de passer à l'étape suivante en cliquant sur le lien indiqué ci-dessus. (a supprimer car n'existe plus dans la dernière version de Pstage)

Sinon sélectionner le tuteur à l'aide de l'icône « Voir » Vérifiez et valider.

# 3.1.7 Étape 7 : « signataire » :

Le signataire est la personne qui signe la convention de stage au sein de l'établissement d'accueil.

Cette personne peut-être différente du tuteur professionnel (maître de stage).



Si vous ne le connaissez pas vous avez la possibilité de passer à l'étape suivante en cliquant sur le lien indiqué ci-dessus.

Si vous le connaissez, sélectionnez-le



Si le signataire de la convention appartient à un service différent du tuteur professionnel (maître de stage) et que ce service n'est pas référencé dans la base vous devez le créer.

Pour cela cliquer sur l'icône « Créer » et indiquer le nom du **service** du signataire et si nécessaire l'adresse de ce service.

Vous devez ensuite saisir les coordonnées du **signataire**. Pour cela cliquer sur

« Créer » O pour rentrer le nom de ce contact.

Dans le champ « civilité » si vous ne savez pas si vous devez indiquer « Madame » ou « Mademoiselle » pour une signataire, choissiez « Madame » par défaut.

Si le signataire appartient au même service que le tuteur professionnel (maître de stage) sélectionnez le service et le signataire dans le menu déroulant et cliquez sur « Sélectionner ».

Vérifier ensuite les informations du récapitulatif, les modifier si nécessaire et validez.

# 3.1.8 Étape 8 : récapitulatif de la convention, impression et validation :

Sur cet écran apparaît l'intégralité des informations concernant la convention de stage, relisez-la attentivement avant de cliquer sur « Créer »

Un message vous informe que la convention a bien été créée.





# Pensez à noter le numéro de cette convention.

Une fois la convention créée, vous pouvez de nouveau la modifier grâce au menu en haut de page :

Etudiant Etab. d'Accueil Service d'accueil Tuteur Professionnel Stage Resp. Pedagogique Signataire Recapitulatif

## Pour imprimer la convention :

Une fois la convention créée, vous pouvez imprimer le récapitulatif de la convention ou la convention elle-même. Vous imprimez ainsi la convention via un fichier pdf.



#### Pour valider une convention de stage :

Cliquez sur l'onglet « Validation » : voir menu ci-dessus



# 3.2 RECHERCHER, MODIFIER UNE CONVENTION OU CRÉER UN AVENANT

Vous souhaitez:

- > retrouver une convention
- modifier une convention
- > créer un avenant
- > exporter les données concernant les conventions

Allez sur l'onglet « Gérer les conventions de stage » puis « Rechercher une convention »



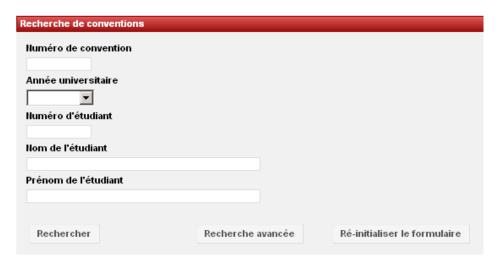
## 3.2.1 Rechercher une convention de stage :

Vous avez deux types de recherche possible:

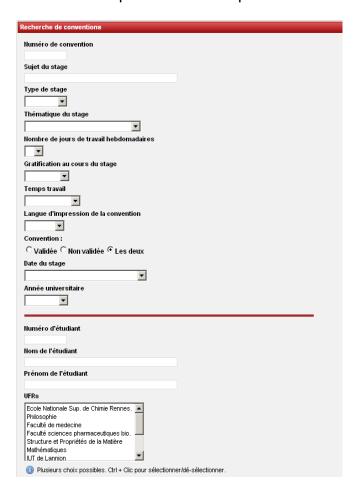
- La recherche simple
- La recherche avancée

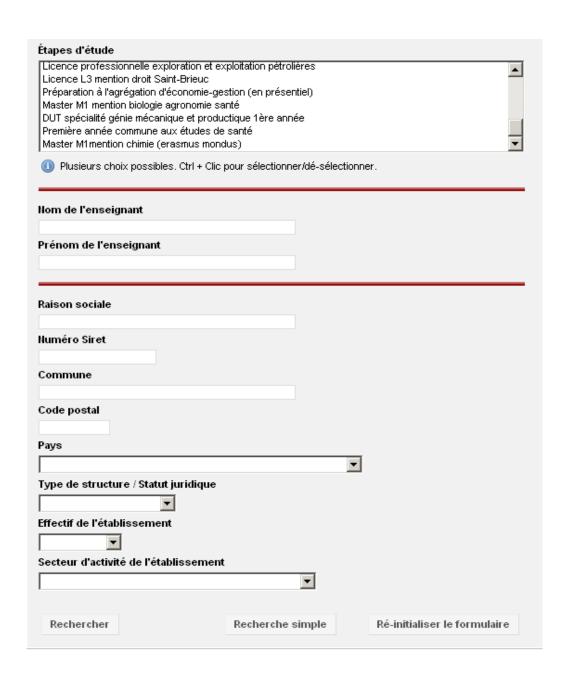
Attention bien penser à ré- initialiser le formulaire avant chaque recherche car le formulaire conserve les données saisies précédemment.

Voici les champs de recherche pour la recherche simple :



Voici les champs de recherche pour la recherche avancée :





Une fois la convention ou la liste des conventions obtenues, cliquez sur l'icône « Récapitulatif » afin de visualiser la ou les conventions.

#### Pour modifier une convention de stage :

• Si la convention n'est pas validée vous pouvez toujours la modifier avec le menu du haut :



• Si la convention est validée (donc signée) vous devez créer un avenant pour toutes modifications.

#### Pour créer un avenant :

Recherchez la convention concernée puis allez sur l'onglet «Avenant» situé en haut de page



Vous arrivez sur cet écran

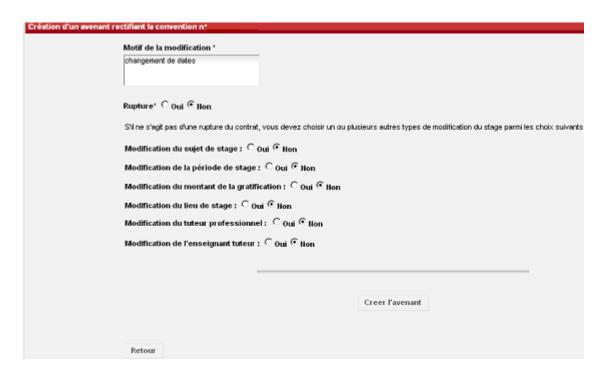


Cliquer sur « Créer un avenant »:



Remplissez le champ concernant le motif de l'avenant (voir ci-dessus), celui-ci apparaîtra sur l'avenant final : ex : modification des dates, modification du lieu de stage, rupture de stage...

Puis attendre quelque seconde pour que la suite du formulaire s'affiche :



Choisissez le motif de l'avenant puis cliquez sur « Créer l'avenant »

## Pour modifier le service ou l'adresse du lieu de stage :

Attention en cas de changement de lieu de stage vous devrez aussi modifier le tuteur professionnel (maître de stage).

Cliquez sur la puce « Modification du lieu de stage », puis « Créer un avenant ».

- S'il existe déjà des services référencés pour cet établissement, la liste de ces services s'affiche. Pour modifier le lieu de stage, choisissez le nouveau service dans cette liste en cliquant sur la croix rouge

Attendez quelques secondes que cet icône apparaisse.

Puis une fois le nouveau service sélectionné, cliquez sur «Créer l'avenant » en bas de la page.

- Si le service que vous recherchez n'est pas encore référencé allez sur « Ajouter un service ».

Votre service n'est pas encore référencé ? Vous pouvez Ajouter un service

Une fois le service créer vous devez vous assurer que l'icône figure bien devant le nouveau nom du service d'accueil.

Si ce n'est pas le cas cliquez sur \* et attendez quelques secondes que l'icône \* apparaisse.

Une fois le nouveau service sélectionné, vous devez maintenant choisir **un nouveau tuteur professionnel**.

#### **Changer le tuteur professionnel :**

- S'il existe déjà des contacts référencés pour ce service, sélectionner le nouveau contact dans la liste proposée en cliquant sur 

  et attendez quelques secondes que l'icône 

  apparaisse.
- Si le contact n'est pas encore référencé dans la base cliquez sur « Ajouter un nouveau contact ». Dans le champ « civilité » si vous ne savez pas si vous devez indiquer « Madame » ou « Mademoiselle » pour la tutrice, choissiez « Madame » par défaut.

Une fois le contact créer, vous aurez l'icône devant votre nouveau tuteur professionnel.

Puis cliquer sur « Créer l'avenant ».

Vous accédez au récapitulatif de l'avenant, vérifiez que toutes les informations sont correctes et cliquez sur « Confirmer et enregistrer l'avenant » :

Récapitulatif de l'avenant rectifiant la convention nº 7784  Motif de la modification :	Type de la modification : - Lieu du stage - Tuteur professionnel
Changement du lieu de stage : Lieu de stage initial : Nouveau lieu de stage : Changement du tuteur professionnel Tuteur professionnel initial : Nouveau tuteur professionnel :	1:
Retour	Confirmer et enregistrer l'avenant

Vous arrivez ensuite sur l'écran suivant :



À ce stade vous pouvez encore supprimer ou modifier l'avenant en cliquant sur « Supprimer » ou spuis modifier.



Si aucune modification n'est à faire cliquez sur Afin de valider et l'imprimer l'avenant.

La validation d'un avenant s'effectue lorsque tous les partenaires du stage ont signé la version papier. Attention : un avenant validé ne pourra plus être modifié.

# 3.2.2 EXPORTER LES DONNÉES :

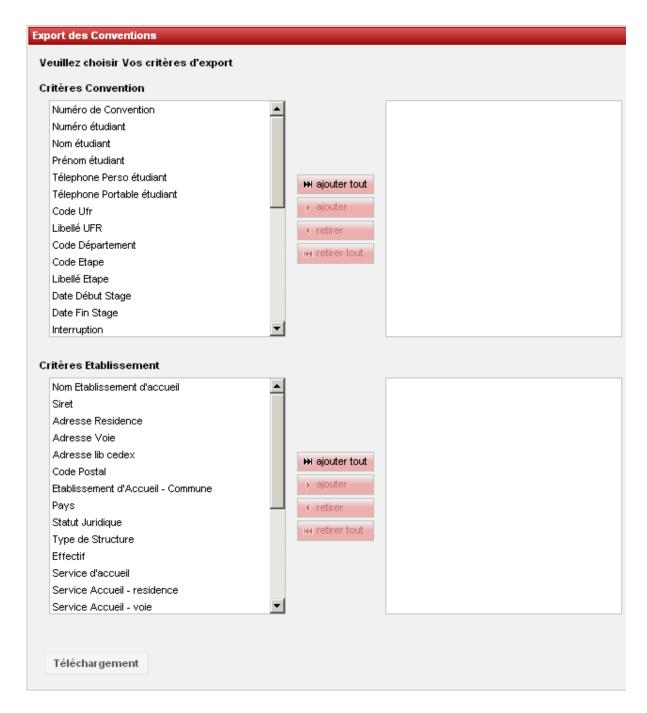
Les données concernant la convention et les établissements d'accueil peuvent être exportées de l'application sous format excel.

Allez sur l'onglet « Gérer les conventions de stage » puis « Rechercher une convention ».



# Cliquez sur le bouton « téléchargement »





Sélectionner les critères que vous souhaitez sélectionner dans votre étude et cliquez sur « Téléchargement ».

#### **3.2.3 SUPPRIMER UNE CONVENTION:**

Vous ne pouvez supprimer que les conventions qui appartiennent à votre centre de gestion.

Pour supprimer une convention, recherchez-là à partir de l'onglet « Gérer les conventions de stage »



Une fois arrivé sur le récapitulatif de votre convention, allez en bas de la page pour supprimer votre convention.





Si votre convention est validée, vous ne pouvez pas la supprimer directement.



Pour cela il faut annuler la validation à partir de l'onglet « Validation »



Cliquez sur annuler la validation

Puis retournez sur le récapitulatif et cliquez sur « supprimer la convention en bas de page ».



# 4. GÉRER LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL

Allez dans l'onglet « gérer les établissements d'accueil » puis dans « Rechercher un établissement d'accueil »



Il est possible de rechercher un établissement présent dans la base de données en indiquant son nom (ou une partie), et éventuellement en ajoutant le numéro de département pour restreindre la recherche.

Il est aussi possible de faire la recherche à partir du numéro Siret (plus précis), ou encore par sa raison sociale, son activité (liste basée sur les codes NAF) ou son numéro de téléphone (très précis).

Cliquez sur « *Rechercher* » pour afficher le résultat qui apparaitra sous forme de tableau.

Cliquez sur l'icône pour consulter la fiche de l'établissement. Cliquez sur l'icône pour modifier la fiche de l'établissement. Cliquez sur l'icône pour supprimer cet établissement.

Si l'établissement n'est pas présent dans la base, il vous est possible de le créer en cliquant sur l'icône.

# 4.1 Recherche par raison sociale:



La raison sociale correspond au **nom de l'établissement**, **de l'entreprise**.

Dans le cas d'une entreprise par exemple vous obtiendrez la liste de tous les établissements référencés sous le nom de cette entreprise : siège social, établissement secondaire, comité d'entreprise...

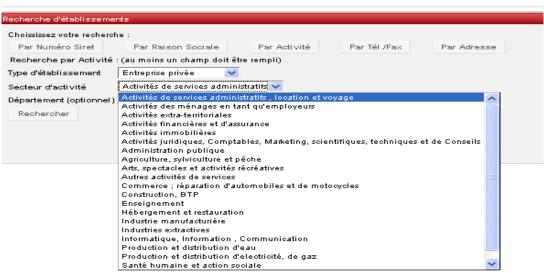
#### 4.2 Recherche par numéro de Siret :

Recherche d'établisse me	ents				
Choississez votre recherd	he:				
Par Numéro Siret	Par Raison	Sociale	Par Activité	Par Tél./Fax	Par Adresse
Recherche par numéro recherché (le numéro doit être valid		: le SIRET de	l'établissement		
	Rechercher				
Recherche par numéro (le numéro doit être valid					
	Rechercher				

Avec une recherche par numéro de Siret vous obtenez un seul résultat, un seul établissement (chaque établissement possède son propre numéro Siret).

Vous pouvez trouver ces numéros Siret sur les sites suivants : .manageo.fr ou .societe.com

# 4.3 Recherche par activité:



Avec une recherche par activité vous obtiendrez une liste de tous les établissements référencés sous les secteurs indiqués dans le menu déroulant ci-dessus. (Liste basée sur les codes NAF)

En cliquant sur l'icône « Voir détail » vous obtenez la possibilité de voir les informations suivantes :



## 4.4 Recherche par adresse:

Il est possible également de faire une recherche sur l'adresse de l'établissement. On obtient l'écran suivant :



Après avoir renseigné les champs souhaités, cliquez sur rechercher pour obtenir les résultats de votre recherche.

En cliquant sur l'icône « Voir détail » vous obtenez la possibilité de voir les informations suivantes :



# 4.5 Recherche par service :

La recherche par le service donne l'écran suivant :

Recherche d'établisseme	ents				
Choississez votre recherch	ne :				
Par Numéro Siret	Par Raison Sociale	Par Activité	Par Tél./Fax	Par Adresse	Par Service
Recherche par Nom de	service:				
Nom du service					
Département (optionne	1)				
Rechercher					

Renseignez le nom du service et le département (optionnel), puis cliquez sur « rechercher ».

En cliquant sur l'icône « Voir détail » vous obtenez la possibilité de voir les informations suivantes :



## 4.6 Résultats de la recherche :

Vous arrivez sur la liste des établissements correspondant à votre recherche.



Le point vert situé à côté de la raison sociale de l'entreprise signifie que celui a signé un accord de partenariat avec l'Université.

# 5. GÉRER LES OFFRES DE STAGE OU D'EMPLOI

A ce niveau, il est possible de rechercher et d'ajouter une offre de stage ou d'emploi

#### 5.1 RECHERCHER UNE OFFRE DE STAGE OU D'EMPLOI

Cet onglet vous permet de rechercher une offre afin de :

- 2. La modifier
- 3. Prolonger sa diffusion
- 4. L'indiquer comme pourvue

Si vous recherchez une offre dans un établissement précis, allez dans l'onglet « Gérer les établissements d'accueil » puis « Rechercher un établissement d'accueil ». (Cf. point III « Gérer les établissement d'accueil ») Vous aurez accès à toutes les offres de cet établissement y compris celles dont la diffusion est terminée.

Sinon allez sur l'onglet « Gérer les offres » puis « Rechercher une offre ».



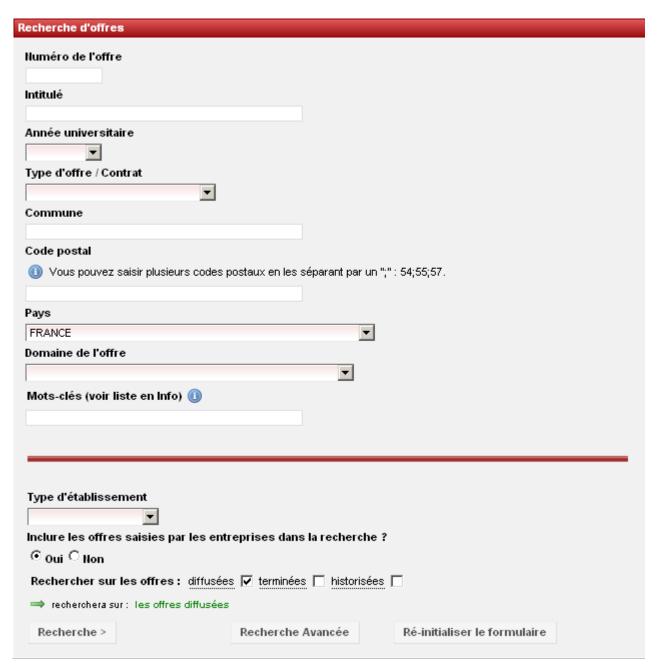
Pensez à bien ré- initialiser le formulaire entre chaque recherche car il conserve les informations d'une recherche à l'autre.

Il existe eux types de recherches:

pays.

Pour ces deux types de recherche « France » est toujours indiqué par défaut dans le champ

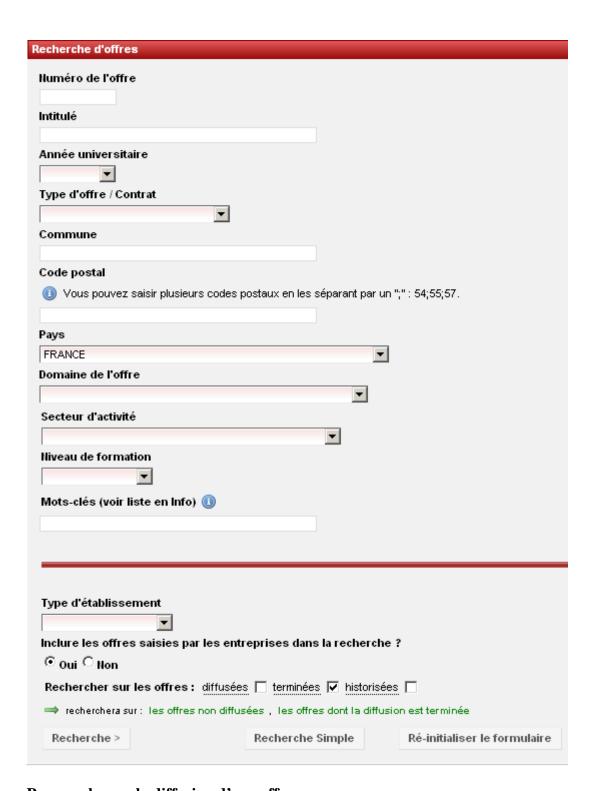
• <u>La recherche simple :</u>



• Et la recherche avancée :

La recherche avancée vous permet surtout d'effectuer :

• Une sélection d'offres par niveau de formation.



## Pour prolonger la diffusion d'une offre

Cocher la case « terminées » pour rechercher sur les offres dont la diffusion est arrivée à terme (voir écrans ci-dessus).

Sélectionner l'offre à prolonger et refaire la procédure de diffusion de l'offre.

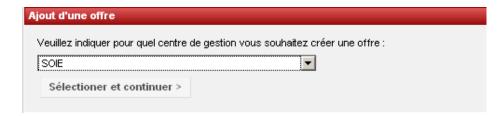
#### Indiquer une offre comme pourvue.

Recherchez votre offre et dans le récapitulatif de l'offre, cliquer en bas de page sur : Indiquer que l'offre a été pourvue.

L'offre ne sera alors plus diffusée.

#### 5.2 AJOUTER UNE OFFRE DE STAGE OU D'EMPLOI

Sélectionner votre centre de gestion afin de rattacher l'offre à votre composante, puis cliquer sur « Sélectionner et continuer ».



Vérifiez si l'établissement pour lequel vous créer l'offre existe déjà dans la base.

- recherche par raison sociale
- numéro de Siret (vous pouvez trouver le numéro de Siret sur les sites <u>.manageo.fr</u> ou <u>.societe.com</u>)
- par activité
- par département

Si l'établissement est déjà référencé dans la base sélectionner le en cliquant sur « Voir détails »



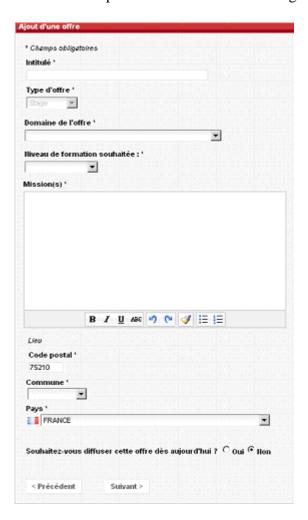
Vous arrivez sur un écran récapitulatif des informations sur l'établissement. Vous avez la possibilité de modifier ces informations ou de les compléter. Puis cliquez sur « Sélectionner et continuer ». Choisissez ensuite le type d'offre proposé dans le menu déroulant (stages, emploi, alternance, VIE/VIA).



#### 5.2.1 Créer une offre avec un fichier joint ou un lien :

Vous avez la possibilité de **joindre à cette offre un fichier** (maximum 500 Ko) **ou un lien** hypertexte.

Cette option vous donne alors accès à un formulaire réduit. Voir ci-dessous : Tous les champs de ce formulaire sont obligatoires (caractère obligatoire signalé par un \*)



Vous pouvez diffuser votre offre dès aujourd'hui (en cochant « oui ») ou la diffuser plus tard.

Si vous souhaitez la diffuser dès aujourd'hui, il vous est alors possible de choisir la durée de diffusion de 1 mois à 1 an.

Si vous ne souhaitez pas la diffuser immédiatement, voir 5.3.

Pour joindre un fichier, sélectionnez • le fichier que vous souhaitez joindre et cliquez sur « Enregistrer ».



Ou bien entrez l'adresse URL du lien :



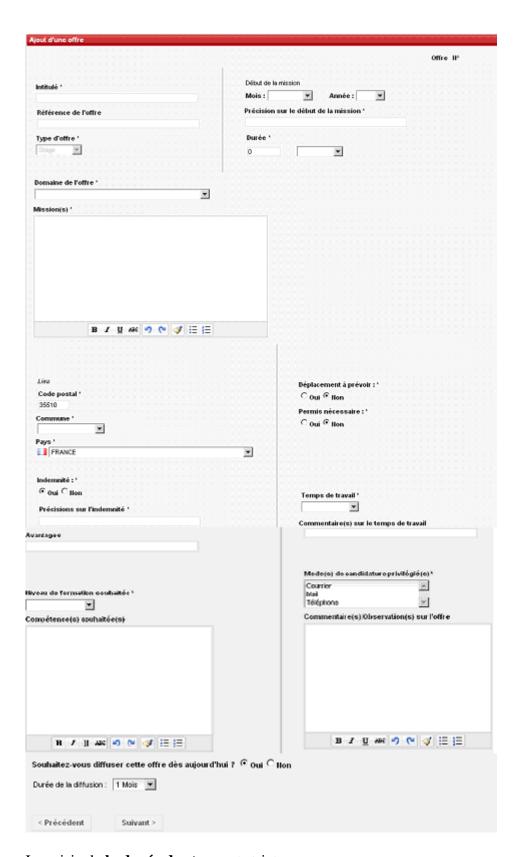
Un message vous indique alors que l'offre a bien été enregistrée.



Pensez à noter le numéro de l'offre. Ce numéro permet de retrouver l'offre plus rapidement pour les procédures de modification ou de rediffusion.

# 5.2.2 Pour créer une offre sans fichier joint ou lien :

Dans ce cas le formulaire à remplir est plus détaillé. Les champs obligatoires de ce formulaire sont signalés par un \*



#### La saisie de la durée de stage est stricte :

Exemple si l'offre propose un stage de 3 à 6 mois vous ne pourrez l'inscrire dans ce champs, indiquez 3 mois par défaut et précisez dans la rubrique « Commentaires/observations sur l'offre » que le stage peut durer de 3 à 6 mois.

Vous pouvez diffuser votre offre dès aujourd'hui (en cochant « oui ») ou la diffuser plus tard.

Si vous souhaitez la diffuser dès aujourd'hui, il vous est alors possible de choisir la durée de diffusion de 1 mois à 1 an.

Si vous ne souhaitez pas la diffuser immédiatement, voir 5.3.

Puis cliquez sur « Suivant »



Vous devez à présent sélectionner le service et le contact au sein de l'établissement.

Pour cela sélectionnez ce service et ce contact dans le menu déroulant ou créer . Voir ci-dessous.

Puis cliquez sur « Sélectionner ».



Un message vous indique alors que l'offre a bien été enregistrée.



Pensez à noter le numéro de l'offre. Ce numéro permet de retrouver l'offre plus rapidement pour les procédures de modification ou de rediffusion.

## 5.2.3 Récapitulatif de l'offre

Dans le récapitulatif de l'offre, les différents champs peuvent être modifiés en cliquant sur les icônes

Cinq ensembles d'informations sont accessibles :

- « Centre gestionnaire de l'offre »,
- « Etablissement d'accueil »,
- « Détails / diffusion de l'offre »,
- « Fichier / Lien attaché à l'offre »
- « Diffusion ».

Cette offre est diffusée uniquement aux étudiants et personnels rattachés à votre centre de gestion. Vous avez la possibilité d'élargir sa diffusion à d'autres centres de gestion en cliquant sur :

Diffuser l'offre à d'autres centres de gestion (en plus du centre gestionnaire de l'offre)

- Pour cela sélectionner ou supprimer **un ou plusieurs** centres de gestion à l'aide des icônes : ① / ⑤
- Vous pouvez aussi **tous** les sélectionner ou les supprimer : icônes : <sup>3</sup>/ <sup>3</sup>

En bas à droite, il est possible de voir quand l'offre a été créée et, éventuellement, modifiée et par qui.

# 5.3 POUR DIFFUSER UNE OFFRE ULTERIEUREMENT, LA MODIFIER, LA REDIFFUSER OU L'INDIQUER COMME POURVUE :

Allez dans l'onglet « Gérer les offres » puis « Rechercher une offre ».



Après avoir indiqué le numéro de l'offre, vous arrivez à l'écran récapitulatif suivant. Cliquer sur pour visualiser l'offre et la diffuser.



Vous avez la possibilité de modifier cette offre (le centre de gestion, l'établissement d'accueil, les détails de l'offre...) avec l'icône « Modifier »

Pour la diffuser allez dans le cadre diffusion en bas de la page et cliquer sur « Diffuser »



Il vous est alors possible de choisir la durée de diffusion de 1 mois à 1 an. A l'issue de la période de diffusion, vous pouvez **renouveler la diffusion** de cette offre.

Un message de confirmation vous indique que l'offre est bien diffusée.

Cette offre est diffusée uniquement aux étudiants et personnels rattachés à votre centre de gestion. Vous avez la possibilité d'élargir sa diffusion à d'autres centres de gestion en cliquant sur :

Diffuser l'offre à d'autres centres de gestion (en plus du centre gestionnaire de l'offre)

- Pour cela sélectionner ou supprimer **un ou plusieurs** centres de gestion à l'aide des icônes : ② / ⑤
- Vous pouvez aussi **tous** les sélectionner ou les supprimer : icônes : <sup>3</sup>/ <sup>3</sup>

Vous pouvez également indiquée l'offre comme pourvue. Sa diffusion sera alors stoppée.

# 5.4 GESTION DES OFFRES EXCÉDENTAIRES

Si vous recevez des offres (stage ou emploi) dont la mission ne concerne pas le secteur d'activité de vos étudiants ou que vous continuer à recevoir des offres alors que tous vos étudiants sont en stage, vous avez la possibilité de transférer cette offre (rattachée à votre centre de gestion) vers le centre de gestion SOIE (centre de gestion entreprise).

Pour cela, l'offre doit être saisie dans Pstage. C'est dans le récapitulatif de l'offre que vous pourrez faire cette manipulation. Cliquez sur transférer l'offre en bas de page. Voir ci-dessous.

Créé(e) le : 02 févr. 2011 , par : INIT\_SCRIPT ( Transférer l'offre ? ) Supprimer l'offre ? Modifié(e) le : 02 févr. 2011

Comme indiqué ci-dessous, en transférant l'offre au centre de gestion entreprise, les contacts de l'offre seront également transférés.

Intitulé	Type d'offre	Date de création	Diffusion	Fichier/Lie
Stagiaire Développement Dutils de Test H/F	Stage	1 févr. 2011	Diffusée jusqu'au 30 juin 2011	Non